



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Election d'un représentant BIATSS au
Bureau de l'université Toulouse III – Paul
Sabatier.**

Conseil d'administration du 9 décembre 2024

Délibération 2024/12/CA-027

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment l'article 54 ;

Considérant qu'un siège BIATSS est vacant ;

Considérant que la majorité absolue des membres en exercice est requise pour l'élection ;

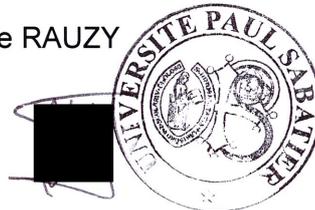
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- ELIT parmi les membres du conseil d'administration Madame Corinne Routaboul en qualité de représentante des personnels BIATSS pour siéger au Bureau de l'université.

Toulouse le 9 décembre 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

..... 18 décembre 2024

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0